



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Emails : secretariat@spmf.fr ou contact@spmf.fr

<https://www.spmf.fr/> ou www.apiservices.biz/fr/spmf

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes le vendredi 29 janvier 2026

**Les journées ouvertes autour de la 95ème Assemblée Générale du SPMF se dérouleront
mercredi 11 et jeudi 12 février 2026,
au « JARDIN PECHEUR » 11 rue Lucien FAURE Quartier du musée du Vin, 33 300 Bordeaux**

INVITATION. PROGRAMME GENERAL DEFINITIF

Mardi 10 février 2026, à partir de 16h, accueil. Diner 20h.

Mercredi 11 février 2026, Journée ouverte miel 9H00 /12H30 : Economie et marchés

Jacques COMBES, Agroéconomiste

Elsa RICOTE, Directrice Générale INTERAPI

- Incidence respective réelle sur le marché international des principaux acteurs, USA, UE, Royaume Uni, Japon pour les pays acheteurs, Chine, Amérique du Sud, Ukraine, Inde, Viêt-Nam, pour les exportateurs. Actualisation des données du marché.
- Bilan des récoltes en France et dans les pays voisins, Italie, Espagne, Allemagne, etc...
- Quid de l'incidence réelle des accords internationaux (MERCOSUR, Etc...) sur le marché international du miel et leurs retombées factuelles sur le marché français
- Dossier UKRAINE : comment un pays en guerre peut-il continuer à produire et exporter autant de miel de bonne qualité ?
- Evolution de la consommation. La remontée des miels français va-t-elle se poursuivre avec l'amélioration de l'étiquetage ?

Mercredi 11 février 2026, 14H00 /17H30 : Les enjeux fondamentaux de la Norme ISO

Electre GUILLER Cheffe de projet AFNOR et les gestionnaires du dossier miel.

Martin LINKOGEL QSI (en Visio)

La Chine, qui était à l'origine, en 2018, de la mise en place du projet de norme miel, a, par un appel interjeté au niveau supérieur, interrompu le processus de vote qui était dans sa phase finale.

Un délai supplémentaire de 15 mois a été fixé pour terminer le dossier.

Pour autant qu'on puisse la comprendre, cette démarche vise, finalement, à construire une définition alternative du miel, c'est-à-dire, à terme, tenter de modifier le CODEX/directive pour aboutir, soit à permettre de vendre sous étiquette miel, un produit qui ne sera pas « fabriqué » par les abeilles, soit à légaliser deux « miels » différents : un « vrai » et un « faux ».

- Quid des recherches pour différencier les miels matures des récoltes de nectars immatures et leur processus de séchage industriel, transformation, adultération, ... etc...
- Nouvelle méthode d'analyses (depuis le 4 novembre 2025) pour détecter l'adultération par sirops de riz et betterave.
- Bilan provisoire des résultats obtenus à la suite des essais d'analyse ADN du miel. Que peut-on attendre de cette nouvelle technique ?
- Faut-il introduire les recherches de résidus de pollutions diverses dans les analyses en routine des miels ?

Jeudi matin 12 février 2026 : Réglementation et qualité du miel, nouvelle directive.

Dernières données objectives de la « honey-platform » et des contrôles de chaque état membre.

Après les deux ans d'adaptation laissés aux opérateurs, la nouvelle directive entrera en vigueur en juin 2026. Au-delà de la mesure phare (pour les assemblages, obligation d'indication du pourcentage de chaque pays d'origine par ordre pondéral décroissant sur la face avant des étiquettes), il y a tellement de détails techniques à préciser que, la commission européenne a créé une « plateforme miel », afin de demander à toutes les parties concernées, producteurs, commerçants, laboratoires, politiques, citoyens, administrations, etc... de préciser dans les moindres détails, tous les aspects scientifiques, juridiques, administratifs... etc. de la mise en marché et l'étiquetage du miel de manière harmonisée pour tous les états membres.

- A ce sujet, nous évoquerons les enjeux et l'état des discussions à ce jour de ces « actes délégués », c'est-à-dire les aspects pratico-pratiques de la mise en place de cette nouvelle réglementation : quid du moment de la mesure d'HMF à 40mg/kg, introduction éventuelle de l'activité invertase, statut des diverses méthodes d'analyses, taille des filtres, précisions sur les nouvelles obligations d'étiquetage etc.

Jeudi 12 février 2026 après midi : Santé des abeilles, et situation sur les ruchers.

Ministère de l'agriculture Cédric SOURDEAU - DGAL

- Est-il possible, à l'aide du réseau OMAA ou toute autre structure, de fournir un bilan sanitaire (maladies, virus, varroa, frelon, produits phytosanitaires, évolution des variétés mises en culture etc...) susceptible d'aider à la compréhension de la situation. Comment l'améliorer ?
- Dossier frelon asiatique : bilan des dégâts ! Etat de la réglementation.
- Dossier abeilles sauvages/abeilles domestiques. Entre autres, Quid de la transmission de pathogènes entre les deux ? Y a-t-il conflit sur le terrain ? est-il nécessaire de légiférer ? échange entre apiculteurs et scientifiques
- Tentatives d'explications ou, au moins, axes de recherche afin de comprendre les phénomènes spectaculaires récents des récoltes de miel, telles que, rendements pléthoriques d'acacia en France et leur écroulement dans les pays de l'est, effondrement incompréhensible des récoltes de tournesol sur toute la France, etc...

Vendredi matin 13 février 2026. De 9h à 12h, Assemblée générale statutaire

(droits de votes réservés aux adhérents), débriefing, décisions, motions.

12 h 30 déjeuner. Départ 15h.

Au cours de ces deux/trois jours, tous les spécialistes concernés sont invités : économistes spécialisés miel et cabinet d'audit, importateurs, exportateurs, ministères, DGCCRF, FranceAgriMer, administrations, laboratoires, ITSAP, ADA France, CNRS, INRA, AFNOR, etc. Le prévisionnel des interventions est en cours de finalisation à ce jour

Assisteront aux réunions et participeront aux débats :

Sté Famille Michaud (Laure LAGO, Christelle JASSERAND, Bernard SAUBOT),

Apiculteurs Associés (Jean GERVOSON, Grégory GINGRÉAU, Hamza CHOUIKH),

APIDIS (Christopher DEUMIÉ),

ICKO Apiculture (Guillaume IGON),

Sirops HAPPYFLOR (Charles BUREAU, Pierre RENAUD)

AB LABO (Laurence THOMAZO, Thibault MENJOU)

Ministère de l'agriculture (Yves IBANEZ Chargé de missions filières spécialisées SDFE/SDFA/BV DGPE)